

RELEVÉS 24 - FRAIS DE SERVICE DE GARDE

**Objet : OBLIGATION DE DIVULGATION DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE SUR LES RELEVÉS-24
- FRAIS DE SERVICE DE GARDE POUR L'ANNÉE CIVILE 2023**

Madame, Monsieur,

Les services de garde du Centre de services scolaire des Affluents sont régis par la réglementation en lien avec l'émission des relevés 24 pour frais de service de garde. Revenu Québec exige que les relevés fiscaux soient transmis au Ministère électroniquement.

Pour l'année fiscale 2021, le Centre de services des Affluents a été avisé par Revenu Québec que **le numéro d'assurance sociale est une donnée obligatoire pour l'émission du relevé 24 et que la non-conformité peut entraîner l'imposition d'amendes pour le Centre de services scolaire.**

C'est donc dire qu'à défaut de fournir le numéro d'assurance social du parent-payeur, **aucun relevé fiscal ne pourra être émis par le service de garde.**

À cet effet, auriez-vous l'obligeance de compléter le coupon-réponse ci-joint, l'insérer dans l'enveloppe prévue à cet effet afin de préserver vos données confidentielles et le remettre au (à la) technicien(ne) du service de garde de l'école dans les plus brefs délais.



**Un coupon-réponse non retourné au service de garde sera considéré comme un refus de transmission de l'information.
Aucun relevé fiscal ne sera alors émis.**

Nous vous remercions de l'attention immédiate que vous porterez à la présente.

Service des ressources financières
Centre de services scolaire des Affluents

COUPON-RÉPONSE / RELEVÉS-24 2023

ÉCOLE : Louis Joseph Huot

.....
Nom de l'élève

.....
Nom du parent-payeur - 1

.....
Numéro d'assurance sociale

.....
Nom du parent-payeur - 2

.....
Numéro d'assurance sociale

- J'ai pris connaissance de la présente lettre et transmets mon numéro d'assurance sociale afin qu'il soit inséré au dossier de mon enfant.
- J'ai pris connaissance de la présente lettre et refuse de fournir mon numéro d'assurance sociale et suis conscient(e) qu'aucun relevé fiscal ne me sera émis.

Veillez insérer ce coupon-réponse dans une enveloppe jointe à cet effet et remettre l'enveloppe à la technicienne du service de garde de l'école, dans les plus brefs délais.
Merci!
